

Informations de base	
<p><b>2015/2881(RSP)</b></p> <p>RSP - Résolutions d'actualité</p> <p>Application de l'article 20, paragraphe 2 de la directive sur les services et de l'article 8, paragraphe 3 de la directive des droits des consommateurs</p> <p>Voir aussi <a href="#">2004/0001(COD)</a> Voir aussi <a href="#">2008/0196(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.40 Libre circulation et prestation des services 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur</p>	Procédure terminée

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2015/2881(RSP)
<b>Type de procédure</b>	RSP - Résolutions d'actualité
<b>Sous-type de procédure</b>	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
	Voir aussi <a href="#">2004/0001(COD)</a> Voir aussi <a href="#">2008/0196(COD)</a>
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 136-p5
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée